

Retrouvez-nous sur
btpcfa-cvdl.fr

SST - SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL - STAGE INITIAL

Présentation succincte du métier

Le SST est un salarié de l'entreprise.

Son rôle est :

- de porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise
- d'être acteur de la prévention dans l'entreprise

> Métier(s) auxquels conduit la formation

> Objectifs généraux de la formation

- Intervenir face à une situation d'accident de travail
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

> Programme de la formation

Combinaison de connaissances et d'acquisition de compétences professionnelles, de connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles et de connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

Domaine de compétences 1 :

- 1 - Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- 2 - Protéger de façon adaptée
- 3 - Examiner la victime
- 4 - Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- 5 - Secourir la victime de manière appropriée

Domaines de compétences 2 :

- 6 - Situer son rôle dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- 7 - Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- 8 - Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

> Modalités pédagogiques

Méthodes pédagogiques :

- Exposés
- Apports théoriques
- Mises en situation pratiques
- Le déroulement de la formation alterne entre les parties théorique et pratique,

i informations

PUBLIC CONCERNÉ

La formation de Sauveteur Secouristes du Travail s'adresse à tous les salariés afin de répondre aux obligations du code du travail

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, nos locaux sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour mieux vous accompagner, nous vous proposons de prendre contact avec nos référents handicap, ils étudieront avec vous les possibilités d'adaptation.

DURÉE

2 jours (soit 14 heures) minimum

SITE(S) DE FORMATION

Tours-Saint Pierre des Corps
Chateauroux
Chartres
Blois
Orléans

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule en présentiel au centre de formation

EFFECTIF

Minimum : 4
Maximum : 10

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

tout au long de l'année.

COÛT DE LA FORMATION

495 € par personne

COMMENT TROUVER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Chaque campus dispose d'une équipe de conseillers jeunes vous accompagnant dans vos recherches d'apprentissage
- Connectez-vous sur Planet'BTP

CONTACTS

Nos conseillers jeunes (CJ) et chargés de relation entreprises (CRE) sont joignables via le mail et téléphone suivant :

Outils et moyens techniques:

- **Moyens pédagogiques** : Supports de cours et travaux pratiques, Ateliers équipés pour la pratique du métier, Salle informatique équipée de logiciels spécifiques, bureautique, internet et de vidéo projecteur, Plateforme d'individualisation des parcours
- **Outils pédagogiques** : Plan d'interventions + pictogrammes ; Plan d'actions prévention et pictogrammes; 1 défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires ; 1 lot de mannequin avec peaux de visage individuelle (ou dispositif de protection individuelle) : mannequin RCP adulte / mannequin RCP enfant / mannequin RCP nourrisson; Divers matériels pour la réalisation des simulations ; Matériel d'entretien

Moyens humains:

- La formation est assurée par un formateur (certifié par l'INRS et à jour de sa certification) du BTP CFA CENTRE VAL DE LOIRE habilité par le RESEAU ASSURANCE MALADIE – RISQUES PROFESSIONNELS / INRS

Modalités d'évaluation:

Deux épreuves certificatives finales

Epreuve certificative n°1 : Evaluation des compétences 2, 3, 4 et 5 - Durée : 7 minutes par candidat

Elle est réalisée à partir de la mise en place d'une situation d'accident du travail simulée, suivie, le cas échéant, d'une analyse avec le formateur.

Le scénario proposé par le formateur devra être crédible en situation de travail et devra comporter au minimum les éléments suivants : 1 victime / 1 lésion; 1 ou plusieurs dangers persistants ; 1 ou plusieurs témoins ; des témoins de simulation adaptés à la situation de travail

Le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée

Epreuve certificative n°2 : Evaluation des compétences 1, 6, 7 et 8 - Durée : 5 minutes par candidat

Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1, le candidat devra répondre, lors d'un échange avec le formateur (en groupe ou en individuel), à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation (sauf dispositions particulières prévues) et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST.

Un certificat SST est remis aux stagiaires ayant réussi aux épreuves certificatives

La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

Tours-Saint Pierre des Corps:

- CJ - recrutement37@btpcfa-cvdl.fr
- CRE – contact37@btpcfa-cvdl.fr

Chateauroux:

- CJ - recrutement36@btpcfa-cvdl.fr
- CRE – contact36@btpcfa-cvdl.fr

Chartres:

- CJ - recrutement28@btpcfa-cvdl.fr
- CRE – contact28@btpcfa-cvdl.fr

Blois:

- CJ - recrutement41@btpcfa-cvdl.fr
- CRE – contact41@btpcfa-cvdl.fr

Orléans:

- CJ - recrutement45@btpcfa-cvdl.fr
- CRE – contact45@btpcfa-cvdl.fr

